


GUIDE FINANCIER DISTRICT DE COTE D'OR DE FOOTBALL - SAISON 2023/2024
SOMMAIRE

A - COTISATIONS
B - LICENCES
C - FRAIS DIVERS
D - ABSENCE ou REPRESENTATION à L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT
E - PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES PRATIQUES
F - DROITS D'ENGAGEMENTS PAR EQUIPE
G - RETRAIT D'ENGAGEMENT OU ENGAGEMENT TARDIF APRES DATE LIMITE
H - FORFAITS
I - AVERTISSEMENTS ET EXCLUSIONS
J - AMENDES DIVERSES
K - FMI
L - AMENDE POUR NON RESPECT DES OBLIGATIONS D'EQUIPES DE JEUNES
M- AMENDE INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE
N - BAREME FRAIS D'ARBITRAGE
O - FRAIS DE DEPLACEMENT (Hors déplacement à une commission du District)
P - CAISSE DE PEREQUATION
Q - NOUVEAUX CLUBS
R - RELEVES DE COMPTE - MODALITE DE REGLEMENT

A - COTISATIONS

Cotisation au District de Côte d'Or par club	100,00 €
Cotisation au District de Côte d'Or par membre CD (prélèvement sur les indemnités)	10,00 €

B - LICENCES

Droit fixe par licence :	8,00 €
1/3 débité mi-octobre	
1/3 débité mi-janvier	
1/3 débité mi-avril	
Régularisation fin mai	
Droit de mutation arbitres au club prenant :	500,00 €
La somme de 500 € sera rétrocédée au dernier club quitté	

C - FRAIS DIVERS
Frais de dossier

Appel en District	100,00 €
Confirmation de réserves	40,00 €
Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match D1-D2-D3-D4 (Sauf Niv Bas 2ème ph)	15,00 €
Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match D1-D2-D3-D4 (Sauf Niv Bas 2ème ph)	20,00 €
Changement d'horaire ou date de 6 à 12 jours avant le match U18 D1-D2 et U15 D1-D2	15,00 €
Changement d'horaire ou date de moins de 6 jours avant le match U18 D1-D2 et U15 D1-D2	20,00 €

Frais pédagogiques

Inscription d'un candidat à la formation d'arbitre	160,00 €
--	----------

D - ABSENCE ou REPRESENTATION à L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT**Club absent :**

- Amende égale au droit d'engagement de l'équipe seniors la plus élevée en District
- Amende égale au droit d'engagement de l'équipe jeunes la plus élevée en District pour les clubs n'ayant pas d'équipes seniors
- Amende égale au droit d'engagement en championnat seniors départemental 1 pour un club évoluant qu'en Ligue

Club représenté : Amende égale à 50% du montant de l'amende pour absence

E - PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT DES NOUVELLES PRATIQUES

Ligue 1	12 500,00 €
Ligue 2	4 500,00 €
National (CN1)	3 000,00 €
CFA (CN2)	2 500,00 €
CFA 2 (CN3)	950,00 €

F - DROITS D'ENGAGEMENTS PAR EQUIPE

Droits d'engagements Championnats et Critériums	Seniors Départemental 1	400,00 €
	Seniors Départemental 2	250,00 €
	Seniors Départemental 3	150,00 €
	Seniors Départemental 4	100,00 €
	U18 à 11	80,00 €
	U15 à 11	80,00 €
	U18, U18 F, U15, U15F, U13, U13F à 8	60,00 €
	U11	30,00 €
	Féminines Championnats Seniors	80,00 €
	Féminines Critérium Seniors	60,00 €
	Foot entreprise	130,00 €
Futsal	90,00 €	
Droits d'engagements Coupes	Coupe Ekinsport - Fernand Bachelard	60,00 €
	Coupe Féminines	60,00 €
	Coupe Futsal	40,00 €

G - RETRAIT D'ENGAGEMENT OU ENGAGEMENT TARDIF APRES DATE LIMITE

Seniors masculins	80,00 €
Jeunes et féminines	40,00 €

H - FORFAITS

	Forfaits généraux	Championnat Seniors D1 D2 D3	150,00 €
		Championnat Seniors D4	60,00 €
		Championnat U18 et U15 à 11	100,00 €
		Championnat U18, U15, U13 à 8	75,00 €
	Forfaits simples	Forfait déclaré seniors et jeunes à 11	60,00 €
		Forfait non déclaré seniors et jeunes à 11	120,00 €
		Forfait déclaré jeunes à 8	50,00 €
		Forfait non déclaré jeunes à 8	100,00 €
	Forfaits féminines seniors	Forfait général Championnat Seniors à 11	100,00 €
		Forfait déclaré Championnat Seniors à 11	60,00 €
		Forfait non déclaré Championnat Seniors	120,00 €
		Forfait général Critérium Seniors	80,00 €
		Forfait déclaré Critérium Seniors	50,00 €
		Forfait non déclaré Critérium Seniors	100,00 €
		Forfait déclaré coupe	25,00 €
		Forfait non déclaré coupe	50,00 €

I - AVERTISSEMENTS ET EXCLUSIONS *	
1er avertissement	13,00 €
2ème avertissement	23,00 €
3ème avertissement	35,00 €
1ère exclusion	35,00 €
2ème exclusion	60,00 €
3ème exclusion	100,00 €
Sanctions supérieures à 3 matchs de suspension ferme	Plus 20,00 €

* Sous réserve des modifications de barème de la Ligue de Bourgogne Franche Comté

J - AMENDES DIVERSES	
Fraude sur identité (amende par joueur)	800,00 €
Joueur non licencié ou licencié dans un autre club porté sur une feuille de match	400,00 €
Joueur ayant participé à deux matchs la même journée	200,00 €
Joueur suspendu participant à une rencontre	300,00 €
Dirigeant suspendu officiant au cours d'un match	150,00 €
Refus d'un joueur de quitter le terrain	300,00 €
Refus d'un dirigeant ayant fonction officielle de quitter le terrain	300,00 €
Match arrêté en cours de partie suite à incidents - amende au club fautif	300,00 €
Abandon de terrain	250,00 €
Abandon de fonction officielle en cours de partie	200,00 €
Non envoi de rapport d'un dirigeant ou d'un joueur demandé par le District	150,00 €
Absence non motivée par écrit de toutes personnes convoquées devant une commission	150,00 €
Absence non motivée par écrit d'un arbitre convoqué devant une commission	80,00 €
Prélèvement sur le compte du club d'appartenance	
Ne présentant pas de licences catégories Foot Animation	50,00 €
Non utilisation logiciel FAL , 3 eme rappel	30,00 €
Non envoi feuille de bilan ou présence foot animation (par le FAL)	15,00 €
Absence non excusée foot animation à un plateau (par le FAL)	30,00 €
Non envoi feuille de match ou constat d'échec	40,00 €
Non envoi feuille de défi jonglage U13, U15F	15,00 €
Non déclaration Educateur en Seniors Départemental 1 par match	30,00 €
Match déplacé sans l'accord du District	80,00 €
Refus d'arrêter le match de lever de rideau (match principal non joué)	40,00 €
Terrain déclaré impraticable sans raison valable (après visite)	150,00 €
Absence de licence dirigeant pour le Président ou le secrétaire ou le trésorier, par poste	50,00 €
Club portant une accusation non justifiée envers autre club	150,00 €
Quitter une audition sans motif	150,00 €

K - FMI	
Absence de code	30,00 €
Absence de tablette	30,00 €
Absence de transmission	50,00 €
Retard de transmission (dimanche avant minuit)	30,00 €
Non envoi rapport d'échec	40,00 €

L - AMENDE POUR NON RESPECT DES OBLIGATIONS D'EQUIPES DE JEUNES	
1ère saison d'infraction :	
• Départemental 1	150,00 €
• Départemental 2	100,00 €
• Départemental 3	80,00 €
2ème saison d'infraction :	
• Départemental 1	300,00 €
• Départemental 2	200,00 €
• Départemental 3	160,00 €

3ème saison d'infraction et suivantes :	
• Départemental 1	450,00 €
• Départemental 2	300,00 €
• Départemental 3	240,00 €

M - AMENDE INFRACTION AU STATUT DE L'ARBITRAGE	
Par arbitre manquant la 1ère saison	
- Départemental 1	200,00 €
- Départemental 2 et Départemental 3	150,00 €
- Départemental 4 et Foot Entreprise	75,00 €
Par arbitre manquant les saisons suivantes D1-D2-D3 (pas d'amende multipliée pour D4 et Foot Entreprise)	
- 2ème année	amende x 2
- 3ème année	amende x 3
- 4ème année et suivantes	amende x 4

N - BAREME FRAIS D'ARBITRAGE	
Indemnité kilométrique	0,446 €/km
Départemental 1	mini 17,84 € - maxi 107,04 €
Départemental 2	mini 17,84 € - maxi 89,20 €
Départemental 3	mini 17,84 € - maxi 80,28 €
Départemental 4	mini 17,84 € - maxi 71,36 €
U18	mini 17,84 € - maxi 89,20 €
U15	mini 17,84 € - maxi 71,36 €
Féminines Seniors	mini 17,84 € - maxi 71,36 €
Foot Entreprise	mini 17,84 € - maxi 28,00 €
Futsal	mini 17,84 € - maxi 28,00 €
Arbires assistants	mini 17,84 € - maxi 53,52 €
Indemnité de match - Arbitre central	
Seniors masculins D1	35,00 €
Seniors masculins D2	33,00 €
Seniors masculins D3 D4	32,00 €
U18, U15 et féminines	26,00 €
Indemnité de match - Arbitre assistant	
Seniors masculins	24,00 €
U18, U15 et féminines	24,00 €
Indemnité de match - Arbitrage futsal	
Futsal - Championnat départemental	27,00 €
Futsal - Plateaux à 3 équipes	35,00 €
Futsal - Plateaux supérieurs à 3 équipes	46,00 €
Indemnité Kilométriques Coupes de Côte d'Or	
1er tour aux 1/2 fin	mini 17,84 € - maxi niveau le plus élevé des deux clubs en championnat
Finales arbitres assistants	mini 17,84 € - maxi niveau le plus élevé des deux clubs en championnat
Indemnité de match Coupes de Côte d'Or	
1er tour aux 1/2 fin	Niveau le plus élevé des deux clubs en championnat
Finales	Aucune indemnité de match

O - FRAIS DE DEPLACEMENT (Hors déplacement des membres aux commissions du District)	
Remboursement frais km (Maximum 150 kms aller retour)	0,446 €/km
Déplacement inférieur à 20 kms aller/retour	9,00 €
Déplacement de 21 kms à 40 kms aller/retour	18,00 €
Pour les délégués et observateurs dans le cadre d'une compétition	0,446 €/km
	Mini 17,84 € - Maxi 53,52 €

P - CAISSE DE PEREQUATION	
Déplacement	
Championnat Séniors masculins	2 € / km aller
Championnat U18 - U15 - U13	2 € / km aller
Arbitrage	
Séniors masculins	Débours
U18 - U15	Débours
Féminines	Débours

Q - NOUVEAUX CLUBS	
Affiliation club	450,00 €

R - RELEVÉS DE COMPTE - MODALITÉ DE RÈGLEMENT
<p>Relevé n°1 - à télécharger sur Footclubs la deuxième quinzaine du mois d'octobre</p> <p>Relevé n°2 - à télécharger sur Footclubs la deuxième quinzaine du mois de janvier</p> <p>Relevé n°3 - à télécharger sur Footclubs la deuxième quinzaine du mois d'avril</p> <p>Relevé n°4 - à télécharger sur Footclubs la deuxième quinzaine du mois de juin</p> <p>Les relevés de compte sont à régler dans les 30 jours suivant la date de parution.</p> <p>Passé ce délai de 30 jours, il leur sera adressé une notification par Notifoot les mettant en demeure de solder leur compte dans les quinze jours. A défaut d'exécution, l'équipe District "Seniors 1" du club sera pénalisée de 4 points par journée de championnat, ou exclue de la coupe si un tour est programmé.</p> <p>Cette sanction sera notifiée par Notifoot à l'adresse officielle du club. La sanction sera levée cinq jours après régularisation du compte (cachet de la poste faisant foi)</p> <p>Les clubs qui n'auraient pas régularisés leur situation dans un délai maximum de 30 jours après notification de leur sanction seront mis hors compétition et considérés forfait général. Les dispositions des articles 2 et 7 de la Ligue BFC et des articles 130 et 234 des RG de la FFF s'appliqueront.</p> <p>Tous les frais de procédure de recouvrement seront imputés aux clubs non en règle.</p>